

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 janvier 2023

N° CM30012023-07
NB/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 24 janvier 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, M A. PERROTIN, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPALUT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M F. RABAUD

Procuration à

M JC MARCHAND

M C. PRIOU

"

M A. PERROTIN

Mme I. BROSSET

"

Mme L. AVOINE

Mme M. LERAY

"

M N. RIPALUT

M M. PRAUD

"

M JM BEAUFFRETON

Secrétaire : M A. GUILLOTEAU

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE AU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

VU le Code de l'Education, notamment l'article L. 551-1 et conformément aux dispositions alors en vigueur du décret n° 2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial (PEDT) et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre ;

CONSIDERANT que depuis 2014 la Ville de Pouzauges est engagée dans la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT), cet outil permettant d'encourager une réflexion commune entre tous les acteurs éducatifs du territoire : enseignants, éducateurs (périscolaire et extrascolaire), associations de parents d'élèves, élus et agents territoriaux en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, partenaires éducatifs ;

CONSIDERANT que des objectifs sont définis à partir des projets d'établissements (scolaires, accueils collectifs de mineurs), mis en perspective à l'échelle du territoire et constituant le socle commun et la trajectoire éducative voulue pour les trois prochaines années ;

CONSIDERANT que les objectifs poursuivis par ce projet triennal sont de :

- poursuivre une volonté de cohérence et de continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) et ses différentes activités sur le territoire ;
- favoriser l'interconnaissance des acteurs éducatifs pour encourager le travail partenarial ;

CONSIDERANT que la Ville de Pouzauges a réalisé les démarches afin d'obtenir la validation d'un quatrième Projet Educatif de Territoire pour les trois prochaines années scolaires (septembre 2022- juin 2025) ;

.../...

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le

ID : 085-218501823-20230130-CM30012023_07-DE

SLOW

CONSIDERANT que ce PEDT permettrait :

- d'obtenir des financements facilitant entre autres l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- d'assouplir les taux d'encadrement pour l'accueil périscolaire ;
- ou encore d'obtenir un financement de la CAF pour Calypso dans le cadre du Plan Mercredi (label en renouvellement également) ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de cette validation par la commission compétente, une convention tripartite serait signée entre les services de l'Etat (Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) et la Caisse d'Allocations Familiales ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

VALIDE le projet de renouvellement de Projet Educatif de Territoire pour la période septembre 2022 – juin 2025 ;

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention tripartite avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport et la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que tout document relatif à la mise en place de ce Projet Educatif de Territoire.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Alexandre GUILLOTEAU
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Michelle Devanne
Date de signature : 31/01/2023
Qualité : Maire de Pouzauges

Michelle DEVANNE
Maire

